



Achat immobilier

Par Amel

Bjr à tous ,

Voilà je vous explique notre situation :

Nous avons visité une maison le mardi matin , le mardi soir nous appelons le notaire pour acheter la maison et celle ci me dit que finalement elle a reçu un mail le mardi matin (donc juste avant notre visite) et que la maison est vendu.

Nous avons fait une proposition pour surenchère et me dit que ce n est pas possible car il y a un mandat qui a été fais !

Quels sont mes recours ?

Est ce vrais se que la notaire dit ??

Nous avons vraiment un coup de c?ur pour se bien

Aidez nous svp

Par janus2

Bonjour,

Si la vente a déjà été conclue, je ne vois pas bien ce que vous pourriez faire ? Même en proposant le double, le vendeur ne peut plus se désengager de son acheteur.

Seul espoir, que la vente n'aïlle pas à terme...